



Madrid, le 9 mai 2022

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS S.A.

Exercice de deuxième option d'achat du plan Lleida.net 2020

Conformément aux dispositions de l'article 17 du Règlement (UE) n 596/2014 concernant l'abus du marché et de l'article 228 du texte refondu de la Loi du Marché des actions, approuvé par le RDL 4/2015 du 23 octobre, et des dispositions concordantes, ainsi qu'en vertu des dispositions de la circulaire 3/2020 du BME MTF Equity concernant les données à fournir par les entreprises en croissance, par la présente, LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS S.A : (désormais « Lleida.net » ou « la Société » ou « l'entreprise »), met à votre disposition les informations suivantes, élaborées sous la responsabilité de l'expéditeur et ses administrateurs :

Le principal actionnaire de l'entreprise a lancé une opération de vente d'actions hors marché, dénommée « Plan Lleidanet -2020 », limitée dans le temps, la quantité et les destinataires. Le plan est une forme et objectif de fidélisation et récompense, adressé aux travailleurs de Lleida.net ainsi qu'à ses filiales, partenaires, fournisseurs et conseillers.

Dans ce plan, deux options d'achat étaient établies :

- Lorsque le prix des actions de Lleida.net le 12 mai 2021 est 50% supérieur au prix le 11 mai 2020.
- Lorsque le prix des actions de Lleida.net le 12 mai 2022 est 100% supérieur au prix le 11 mai 2020.

Même si le cours de l'action le 11 mai n'est pas supérieur de 100% à celui du 12 mai 2020, soit 5,6 euros par action, l'actionnaire majoritaire de la société considère que les objectifs du plan, qui sont la fidélisation et la récompense de ses salariés, partenaires, fournisseurs et administrateurs, sont atteints. Par conséquent, le plan va permettre l'exécution de la deuxième option d'achat à 2,8 euros par action avec les conditions et avantages supplémentaires suivants :

Conditions :

- Ne pas avoir effectué de vente d'actions de Lleida.net au cours des 90 derniers jours.
- Délai d'exercice de l'option : jusqu'au 26 mai.
- Conserver pendant 2 ans les actions acquises lors de cette opération.
- L'acquéreur assume les frais de courtage et transfert de propriété.
- En cas d'offre publique d'acquisition partielle par un tiers sur les actions de Lleida.net, l'obligation de détenir les actions de ce plan ou d'autres plans ultérieurs par le participant serait libérée.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Cordialement,
À Madrid, le 9 mai 2022